

ESSONNE WINTER GAMES

Dimanche 4 Février 2024

I. INTRODUCTION :

La **seconde édition de l'EWG** aura lieu le dimanche **4 février 2024**. Organisée par le **CDT91** avec le support de la mairie de **Bures-sur-Yvette** et celui des clubs FFTRI essonniers, cette manifestation est ouverte à tous : du Cross duathlon, du trail et des distances au programme !

II. ORGANISATION :

- Le **retrait des dossards** se fera le dimanche 4 février à **partir de 7h30 au Gymnase du COSEC**, 335 rue Pierre de Coubertin à Bures-sur-Yvette,
- Le **départ, l'arrivée et l'aire** de transition se situent sur le terrain stabilisé qui est au bout de l'impasse donnant accès à l'école primaire de la Guyonnerie, **rue du docteur Collé**.
- Il faut compter 3 minutes à pied pour se rendre à la zone de départ depuis le retrait des dossards.



- Nous vous conseillons d'anticiper via le site d'inscription le dépôt de **votre licence FFTRI 2024**
- La **réglementation sportive FFTRI** s'applique pour les duathlons XS et S : elle est consultable [ICI](#)

III. POINTS MAJEURS :

- Pour rappel, les **dossards** doivent avoir 3 points de fixation obligatoirement.
- Il est de votre responsabilité d'arriver avec du **matériel en bon état** notamment sur la partie cycliste ; partie durant laquelle **le port d'un casque** homologué est bien évidemment **obligatoire**.
- Les VTT, Cyclo-Cross et Gravel sont autorisés sur les épreuves de duathlon.
- L'EWG est un événement "nature", **aucune tolérance ne sera admise sur les détritiques ou emballages "jetés" sur le parcours**.
- **Un comportement sportif et bienveillant** entre concurrents est demandé ainsi qu'un **respect des arbitres** qui font partie intégrante de notre sport.
- **L'aire de transition sera fermée 15 minutes** avant chaque départ.
- **Le Briefing de l'organisateur et les recommandations de l'arbitre principal** seront données 10 minutes avant le départ.
- **Un participant engagé sera remboursé** de ses frais d'inscriptions en cas de blessure.
- **Aucun remboursement** ne sera réalisé à moins de 10 jours avant l'épreuve.
- **Le Pass Compétition pour les non licenciés est non remboursable.**

IV. LE PROGRAMME :

- **un trail** (17km et 279 de dénivelé positif) – départ 9h00,
- **un mini trail** (6km et 170 de dénivelé positif) – départ 9h00, ouvert aux marcheurs & Bungy Pump.
- **un cross duathlon XS** (2.5km de course à pied, 8 km de VTT et 1,25 km de course à pied) – départ 11h00,
- **un cross duathlon S** (5km de course à pied, 17 km de VTT et 2,5 km de course à pied) – départ 12h00,

Merci aux villes de Bures-sur-Yvette, au département de l'Essonne ainsi qu'à la Ligue Ile de France de Triathlon.

On vous attend donc nombreux **le dimanche 4 février à Bures-sur-Yvette !**